



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2^e trimestre 2016 La fréquentation en hausse de 11 %

Avec 257 900 nuitées au 2^e trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 11 % par rapport au 2^e trimestre 2015

Françoise Legros, Insee

Avec 257 900 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 11 % par rapport au 2^e trimestre 2015 (*figures 1 et 3*). L'ouverture de nouveaux établissements en 2015 dynamise en effet l'activité hôtelière.

Les hôtels de l'Ouest sont les premiers bénéficiaires de cette embellie (+ 15 %). La fréquentation des hôtels du Nord-est et du Sud progressent chacune de 7 %.

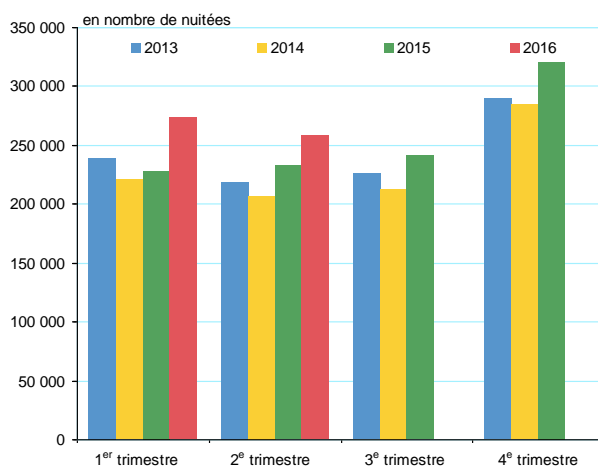
La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 3 étoiles (+ 40 %). Cette forte augmentation résulte de l'ouverture récente de trois nouveaux établissements et de l'entrée dans cette catégorie d'un établissement encore non classé au 2^e trimestre 2015. La fréquentation progresse également dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (+ 14 %) et plus

modestement dans les 4 ou 5 étoiles (+ 3 %). En revanche elle recule dans les hôtels non classés (- 31 %), deux établissements ayant obtenu leur classement depuis le 2^e trimestre 2015.

Le taux d'occupation recule de 4 points par rapport au 2^e trimestre 2015 et atteint 56 % (*figures 2 et 4*). Ce recul s'explique par une offre de chambres augmentant davantage que le nombre de chambres occupées. Toutes les catégories d'hôtel sont affectées par cette baisse. Les hôtels du Nord-est, unique région sans ouverture de nouvel établissement, sont les seuls à tirer leur épingle du jeu avec un taux d'occupation en légère progression. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 11 %

Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016

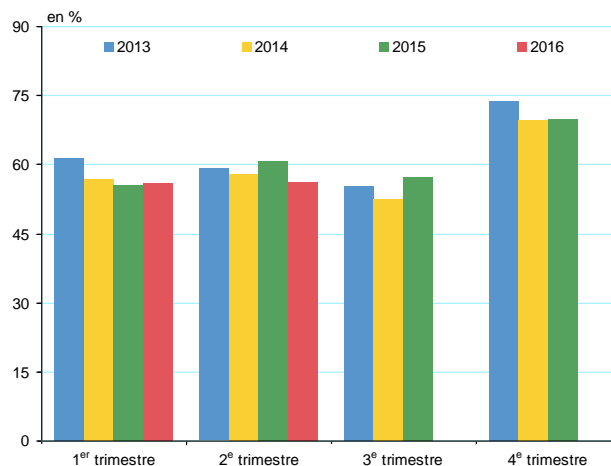


Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation recule de 4 points

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 257 900 nuitées au 2^e trimestre

Fréquentation hôtelière au 2^e trimestre 2016

	2014	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	205 900	232 500	257 900	+ 10,9 %
Chambres occupées	133 900	145 100	153 200	+ 5,6 %
Offre de chambres	232 300	239 700	272 900	+ 13,9 %
Taux d'occupation	57,6 %	60,5 %	56,1 %	- 4,4 pt

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissements

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête.

- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, nous sommes en mesure de diffuser les résultats portant sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétro-polées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 Les hôtels de l'Ouest, premiers bénéficiaires de l'embellie

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 2^e trimestre 2016

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	47 300	32 500	- 31,3	53,7	47,6	- 6,1
1 ou 2 étoiles	32 600	37 300	14,4	57,1	51,5	- 5,6
3 étoiles	84 500	118 000	39,6	62,1	59,4	- 2,7
4 ou 5 étoiles	68 100	70 100	2,9	33,3	58,0	- 8,3
Nord-est	61 400	65 700	7,0	59,9	61,3	1,4
Ouest	115 700	132 900	14,9	66,6	57,9	- 8,7
Sud	55 400	59 300	7,0	50,9	47,5	- 3,4
Ensemble	232 500	257 900	10,9	60,5	56,1	- 4,4

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.